

Accueil de l'Assemblée Générale de la FFACC par l'association Arras Compostelle Francigena, Président Didier Morel.

Vendredi après-midi, le Comité des présidents a débuté par une AGE, un changement des statuts est proposé pour permettre aux présidents d'associations de se présenter au bureau et au CA de la Fédération. Discussion préalable sur les tarifs des credenciales, des balises, et du montant de l'adhésion par adhérent.

Ai participé à l'atelier sur l'adaptation de la credencial unifiée qui existe depuis 2019, soit la modernisation des logos et la rendre plus attractive avec de la couleur.

Actuellement, sa diffusion reste l'apanage des associations jacquaires.

Un véritable travail a été entrepris ce jour.

L'assemblée générale (46 associations présentes sur 52 ass fédérées) a validé les augmentations des cotisations (1,10€ par adhérent soit +0,20€) du matériel de balisage, de la cotisation des associations membres associés (200 € au lieu de 100€).

Le bureau s'est étoffé de 5 personnes. Le comité des présidents a voté à bulletin secret pour l'élection du Président, Annie Cardinet reconduite dans sa fonction (39 votes exprimés, 29 pour, 6 contre, 4 abstentions)

Les différents rapports furent tous approuvés, ils vous seront transmis lors de la réception du PV de cette AG.

Cette assemblée fut marquée par les prémices d'une fédération Européenne des chemins de Compostelle, elle sera nommée Europa Compostela, le lieu de son siège reste à trouver, il sera en France.

Les temps festifs furent présents, réception à l'hôtel de ville d'Arras et samedi nous avons assisté à un concert de grande qualité donné par l'orchestre d'harmonie d'Arras à l'église St Nicolas en Cité.

Journées d'échanges conviviaux entre associations ; nous nous retrouverons les 20,21,22 octobre 2023 à Sens.